

Titre professionnel agent de propreté et d'hygiène

Financement
Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif
Organisme responsable et contact
CFA ASPECT AQUITAINE ASPECT AQUITAINE 05.56.15.83.40 contact@aspect-aquitaine.fr
Accès à la formation
Publics visés :
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)
Sélection :
Dossier Entretien
Niveau d'entrée requis :
Sans niveau spécifique
Conditions d'accès :
Sous statut contrat d'apprentissage, nécessité d'obtenir un contrat d'apprentissage auprès d'une entreprise, accompagnement à la recherche possible par notre établissement. Renseignements sur le statut d'apprenti sur le site : www.aspect-aquitaine.fr
Prérequis pédagogiques :
Absence de prérequis
Contrat de professionnalisation possible ?
Non

Objectif de la formation

Descriptif L'agent de propreté et d'hygiène assure des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir la propreté et l'hygiène d'équipements, de surfaces et de locaux. Objectif Il contribue à préserver l'aspect propre et accueillant des lieux de vie et de travail des usagers, au confort des patients dans des établissements de soins et à la qualité de la production dans les entreprises agro-alimentaires, laboratoires, etc. L'agent nettoie des surfaces dans des bureaux, des espaces communs de circulation et de travail, des lieux accueillant du public. Il lave les vitres sans échelle et sans escabeau, le cas échéant à l'aide d'une perche. Il nettoie et désinfecte des locaux sanitaires. Il respecte les plans de nettoyage-désinfection et applique les protocoles de bionettoyage dans les locaux à risque de contamination microbienne, tels que les chambres d'hôpital ou les industries de production alimentaire. L'agent met en œuvre des techniques de nettoyage ou de remise en état mécanisés des surfaces et des sols salis ou ayant subis une dégradation. Il respecte les écogestes. Il prend connaissance de sa fiche de poste et organise son intervention dans le respect des consignes et du temps alloué. Il tient compte de l'utilisation et des caractéristiques des locaux et de la présence des usagers, il veille à leur sécurité pendant son intervention. Tout au long de l'intervention, il prend soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et il applique les mesures de prévention des risques professionnels. L'agent contrôle visuellement le résultat de son intervention et l'améliore si nécessaire. Il assure la traçabilité de l'intervention selon les procédures de l'entreprise. L'agent de propreté et d'hygiène travaille seul ou en équipe, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et lui transmet des informations oralement ou par l'intermédiaire d'outils de liaison. Une application numérique peut être utilisée. Il communique avec ses collègues et occasionnellement avec les usagers des lieux en respectant les règles de politesse et de discréetion. L'agent peut exercer l'emploi avec le statut d'autoentrepreneur. L'activité s'exerce principalement à ...

Contenu et modalités d'organisation

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 01. Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 02. Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de propreté et d'hygiène - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

- Bac Professionnel Hygiène Propreté et Stérilisation - BTS métiers des Services à l'environnement

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00537870	du 01/09/2025 au 30/06/2026	Ruffec (16)	FARE 16		Non éligible	
00656076	du 01/09/2026 au 30/06/2027	Ruffec (16)	FARE 16		Non éligible	